Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Orange, Carrière du Lampourdier et des Sept combes : le préfet donne son autorisation d'exploitation pour les 25 ans à venir.

Et bien tant pis, même si les viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape s'en émeuvent le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, a finalement autorisé la société Delorme SAS –de Pernes-les-Fontaines- à exploiter la carrière située aux lieux-dits Le Lampourdier et les Sept combes à Orange pour une durée de 25 ans.

Les faits
Dans un précédent article, les viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape portaient la voix craignant que l'exploitation de la carrière du Lampourdier et des Sept combes étende sa superficie, son volume et sa durée d'extraction. C'est dorénavant chose faite au travers d'un arrêté préfectoral relayé par un communiqué de presse de la Préfecture de Vaucluse. Cependant et pour ne point échauffer les esprits, le document fait savoir que 'l'arrêté préfectoral fixe les conditions d'aménagements, d'exploitation et de suivi nécessaires à la préservation de l'environnement autour de cette installation.'

Un comité de suivi
'Il instaure, ainsi, la mise en place d'un comité de suivi de l'environnement associant les représentants de l'État et des collectivités territoriales ainsi que les acteurs économiques et environnementaux locaux.'

Mesurer l'impact
'Cette instance de concertation doit permettre à la société Delorme de présenter annuellement les actions menées et prévues pour respecter les engagements pris lors de la constitution de son dossier et prescrits par arrêté préfectoral, notamment sur le suivi environnemental et le maintien de la biodiversité.'

L'environnement
'Les services de l'État, tout particulièrement la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal), procéderont à des contrôles réguliers sur site afin de s'assurer du respect de l'arrêté pris et des conditions d'exploitation.'

Dans le détail
L'arrêté préfectoral signé le 29 janvier relate que 'cette prolongation de durée n'est pas de nature à entraîner des dangers et inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnés à l'article L 181-3 du code de l'environnement ni à avoir d'incidences négatives notables sur l'environnement'.

Voies et délais de recours

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Tandis que dans l'article 'Voies et délais de recours' indique 'Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction. Un recours peut être formé auprès du tribunal administratif de Nîmes par les tiers intéressés dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage du présent arrêté ; par les demandeurs ou exploitants ; dans un délai de deux mois à compter de la date de notification du présent arrêté.'

Télérecours
'Le présent arrêté peut faire l'objet, d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique 'télérecours citoyens' accessible par le site internet : http://www.telerecours.fr/

Consultation publique : Mouillez-vous pour l'eau

Le rachat de Suez par Véolia, deux acteurs majeurs pesant 60% du marché de l'eau en France, relance la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

question de la gestion de cette ressource rare dont les infrastructures de distribution et d'assainissement sont en souffrance : environ 6 milliards sont investis chaque année, là où il faudrait 9 milliard pour maintenir à flot et moderniser ces équipements face à l'accroissement des tensions attendue sur la ressource hydrique dans les années à venir et les risques d'inondation.

Un sujet 'citoyen'
Sujet 'citoyen' par excellence, la gestion de l'eau fait l'objet, depuis le 1er mars et pour les six prochains mois, d'une consultation publique pour améliorer la qualité des eaux, adapter notre territoire au changement climatique, enrayer la réduction de la biodiversité et prévenir les risque d'inondation.
Organisée à l'échelle du Comité de bassin Rhône Méditerranée, ce débat aboutira à l'adoption – comme dans chaque bassin hydrographique français – du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du Plan de gestion des risques d'inondation (PRGI).

Pourquoi participer ?
Ces deux outils de planification seront mis à jour grâce aux avis recueillis, leurs enjeux précisés dans le cadre d'un objectif de « bon état des eaux » estimé à environ 3 milliards de dépenses sur les six prochaines années. La synthèse des résultats sera présentée début 2022.
Les citoyens, les collectivités, entreprises, associations ou groupes concernés peuvent répondre à cette consultation. Ils sont invités à donner leurs avis sur les actions et les programmes à engager. Participez en ligne

Lire la plaquette sur les projets actuels de SDAGE et de programme de mesures 2022-2027 du bassin Rhône-Méditerranée en consultation.

Etat actuel et objectif 2027 pour la qualité des eaux dans le bassin Rhône-Méditerranée.

Réseaux sociaux : quelle empreinte carbone ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Réseaux sociaux : quelle empreinte carbone ?

Estimation du niveau d'émission de CO_2 des applications sélectionnées pour 1 minute d'utilisation, en $gEqCO_2$ *

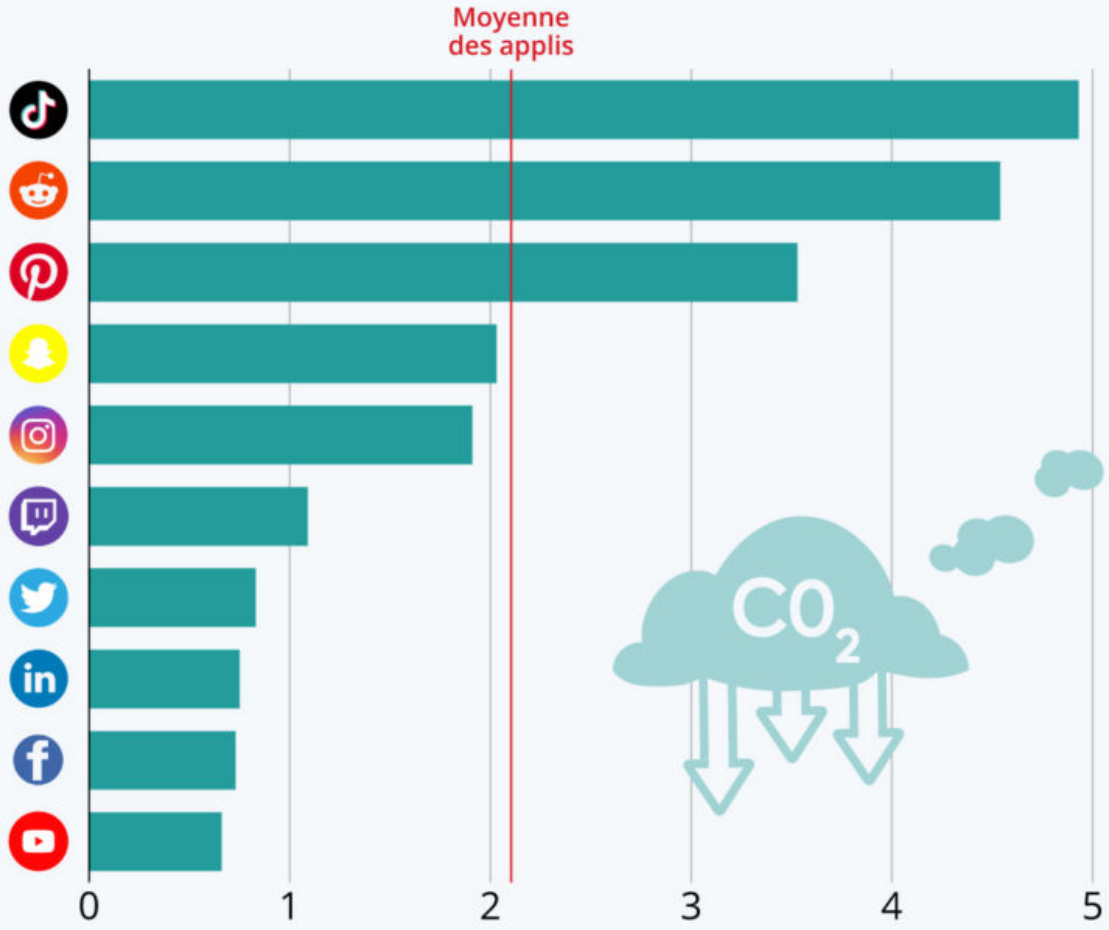

* basée sur la consommation d'énergie et le volume de données échangées lors de tests réalisés en France sur smartphone Galaxy S7 (Android 8).

Source : Greenspector

statista

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Envoyer une photo via son smartphone, consulter le fil d'actualité de son appli préférée, regarder une vidéo sur YouTube, certaines activités numériques du quotidien peuvent s'avérer gourmandes en énergie… Et pas toujours neutres en émissions de gaz à effet de serre. Dans une étude parue l'année dernière, Greenspector a évalué l'empreinte carbone d'une sélection de réseaux sociaux. Pour chacune des applications, le niveau d'émission (en gEqCO2) a été estimé en tenant compte de la consommation de ressources (volume de données échangées) et d'énergie, mesurées lors d'un scénario utilisateur d'une durée de 1 minute sur un smartphone Galaxy S7 (Android 8). Le scénario utilisateur correspondait à un défilement des contenus du fil d'actualité d'un compte actif.

Comme le met en évidence notre graphique, le réseau social dont le visionnage du fil d'actualité a l'impact écologique le plus important est TikTok, soit un niveau d'émission de près de 5 grammes équivalent CO2 par minute. C'est plus de 2 fois la moyenne mesurée pour les dix applications sélectionnées (2,1 gEqCO2) et environ 7 fois plus que YouTube (0,66), Facebook (0,73) et LinkedIn (0,75), qui figurent quant à elles parmi les applis dont l'empreinte carbone est la plus faible.

Comme l'expliquent les auteurs de l'étude, le niveau d'émission relativement élevé de TikTok est lié au fait que cette plateforme se base exclusivement sur le visionnage de vidéos et que les contenus sont préchargés dans le fil d'actualité dès le démarrage de l'appli. En conséquence, TikTok se classe parmi les mauvais élèves tant pour sa consommation d'énergie que pour le volume de données échangées. Pour YouTube en revanche, les auteurs relèvent que « les seules vidéos se lançant lors du fil d'actualité […] sont des miniatures et ce, après 2 secondes », ce qui réduit significativement l'impact. Deuxième réseau social le plus polluant de ce classement (4,5 gEqCO2 par minute), Reddit est plutôt sobre du point de vue énergétique, avec une consommation inférieure à la moyenne. Mais son niveau d'émission élevé est imputé à la quantité de données échangées lors du test, plus du double que la moyenne des applis étudiées.

Il faut garder à l'esprit que le calcul de l'empreinte carbone des applications est un exercice complexe qui prend en compte de nombreux facteurs et dont la méthodologie est amenée à être perfectionnée. Les valeurs communiquées restent des estimations mais permettent toutefois de comparer le degré de sobriété numérique des applications sur la base d'une fonctionnalité commune et centrale, la consultation du fil d'actualité.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Travaux : fermeture des Gorges de la Nesque

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

pendant 3 mois

Le Conseil départemental de Vaucluse vient de lancer d'importants travaux routiers de la RD 942 située dans les gorges de la Nesque. Objectif de cette opération de grande ampleur : rendre cette route créée en 1911 plus sécure et plus agréable pour les nombreux utilisateurs et promeneurs, notamment les cyclistes (49 000 en 2019), qui l'empruntent pour admirer les paysages de ce site remarquable particulièrement touristique.

Une opération menée en 2 phases

D'un montant total de 1,4M€, ce chantier déroulera en 2 phases. La première vient de débuter aujourd'hui. Elle concerne le confortement d'un talus au niveau de la commune de Monieux suite à un affaissement de la route. Les travaux consistent en la création d'un mur de soutènement en béton armé projeté, sur 30 mètres de long et 2 mètres de haut, pour soutenir le remblai. Ce mur sera ancré dans le sol par des micropieux verticaux et fixé à la paroi rocheuse par des ancrages horizontaux en acier. L'opération, d'un coût de 210 000€, doit s'achever le 30 avril prochain.

La seconde tranche de ces travaux (1,2M€) aura pour but de procéder à la réfection d'une partie de la chaussée. Cela concerne notamment une portion de 21 km comprises entre Villes-sur-Auzon et Monieux. Ce secteur identifié comme route remarquable par le Parc naturel régional du mont Ventoux et interdit aux poids-lourds va faire l'objet d'une rénovation via une technique de pose d'une nouvelle couche mince d'enrobés fibrés mise en œuvre sur le revêtement existant.

Côté calendrier, le démarrage des parties entre Villes-sur-Auzon et le Belvédère de Castellaras devrait débuter en avril pour l'achever fin mai. Pour le secteur compris entre le Belvédère de Castellaras et Monieux les travaux sont prévus fin 2021 ou début 2022.

Remplacement des glissières vétustes

Dans le même temps, le Département va remplacer les dispositifs de retenue vétustes existants par des glissières mixtes (bois-métal) aux standards de sécurité en vigueur.

« Le choix des glissières mixtes bois-métal permet de préserver l'environnement visuel et la continuité esthétique du site remarquable des gorges tout en garantissant les performances de sécurité des usagers, explique le Conseil départemental.

Des interventions de ce type ont d'ores et déjà été réalisées sur 9 autres sites au dernier trimestre 2020 pour un montant de 254 000€ euros. Onze autres sont prévues entre 2021 et 2022.

Restrictions de la circulation à prévoir dès le 1er mars

Pour les besoins des deux chantiers, la RD 942 sera entièrement fermée à la circulation (y compris aux deux roues), en semaine uniquement, entre le 1er mars et le 31 mai, entre le hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) et Monieux (voir carte ci-dessous).

La circulation des véhicules sera rétablie tous les week-ends, à partir du vendredi soir. Les usagers seront déviés vers la RD 1 (route de la Gabelle). L'accès au hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Le Département finance 10% de vos travaux de rénovation

Dans le cadre de sa politique de rénovation énergétique et de lutte contre les ‘passoires thermiques’ le Conseil départemental de Vaucluse propose de prendre en charge 10% du coût de ces travaux.

Cette aide, attribuée aux ménages sous conditions de ressources dans la limite maximum de 2 000€, couvre :

- La rénovation thermique, réservée aux logements de plus de 15 ans et occupés au titre de la résidence principale,
- l’installation d’un chauffe-eau individuel,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

- l'installation de Systèmes Solaires Combinés : eau chaude solaire + chauffage,
- l'installation d'équipements de chauffage au bois : poêle à buches, poêle à granulés, poêle de masse, foyer fermé ou insert.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les matériels et travaux doivent :

- être conformes aux dispositions du Crédit d'impôt de transition énergétique (CITE) de l'Etat, sauf pour le remplacement des menuiseries,
- répondre aux certifications spécifiées,
- être réalisés et facturés par les professionnels prévus par le dispositif (agréés ou certifiés),

Comment obtenir cette subvention ?
Pour obtenir cette aide, les particuliers vauclusiens doivent télécharger un formulaire de demande sur le site du Département puis l'adresser au président du Conseil départemental de Vaucluse. Après son envoi, le particulier reçoit un accusé de réception signé par le président l'informant de l'attribution de l'aide. Attention : les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande. La subvention est seulement attribuée après l'envoi des factures.

> **« Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande. »**

« Nous avons acheté une maison à Valréas datant de 1977 qui était très mal isolée, expliquent Elisabeth et Sylvain Nourisson qui ont obtenus 2 000€ d'aide du Conseil départemental. La subvention a été un facteur déterminant dans la décision d'entreprendre des travaux. S'ils étaient nécessaires, la prime nous a permis de choisir des travaux d'isolation plus performants que prévus. »
Même satisfaction pour Pascal Charrier, propriétaire d'une maison à Saignon, qui engagera bientôt d'importants travaux pour l'isolation de ses combles et fenêtres, installer un chauffe-eau solaire et un poêle à bois. Pour lui, « les subventions du Département et de l'Anah sont des boosters de travaux et permettent de limiter l'endettement du ménage tout en respectant l'environnement. » A ce titre, il recevra une aide de 1 900€ à la fin du chantier.
En 2020, 221 Vauclusiens ont bénéficié, pour un montant global de 186 679€, d'une aide du Département pour la rénovation thermique de leur logement.

Financement possible pour les propriétaires-bailleurs
A noter que des financements de travaux de rénovation sont aussi possibles pour les propriétaires-bailleurs modestes souhaitant louer ou adapter leur logement Ainsi, le 5e Programme d'intérêt un général (PIG) départemental mis en place en juin 2020, permet également de financer les travaux de rénovation des propriétaires-bailleurs qui souhaitent mettre en location leurs logements avec conventionnement passé avec l'Agence nationale de l'Habitat (Anah).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Ce dispositif vient également en soutien auprès des propriétaires-occupants modestes et très modestes pour l'amélioration de leur logement en rénovation thermique, l'adaptation du logement pour des personnes en perte d'autonomie (adaptation de salle de bain, monte escalier, accessibilité, etc.) ou pour des logements dégradés. L'opérateur en charge de l'animation et de la gestion du programme est Soliha 84 (renseignements au 04 90 23 12 12).

Isle-sur-la-Sorgue, ville pilote pour le recyclage en vélo-remorque

La Communauté de Communes Pays-des-Sorgues-Monts-de-Vaucluse vient de lancer une nouvelle collecte à vélo des emballages ménagers et cartons dans le centre-ville de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Une 1ère en France
C'est une première en France encore au stade de l'expérimentation. L'Isle-sur-la-Sorgue propose aux habitants et commerçants du centre-ville de déposer leurs sacs jaunes et leurs cartons sur le trottoir afin qu'ils soient collectés par vélo-remorque. Une initiative de la Communauté de Communes Pays-des-Sorgues-Monts-de-Vaucluse accompagnée par la société de recyclage nationale.

Collecte innovante
Le projet a d'ailleurs été retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 'Collecte innovante' afin de répondre à l'attente croissante des citoyens et stimuler la collecte des emballages ménagers. C'est à ce titre que Citeo, entreprise à mission chargée de réduire l'impact environnemental des emballages accompagne ce test, les retours d'expérience permettant de d'améliorer les performances de tri et de recyclage des emballages et de les appliquer à d'autres villes.

Partenaires
Le vélo est, quant à lui, conduit par Popmessengers, service de coursier 100% vélo et société isloise qui intervient, dans le cadre de son activité professionnelle, sur l'ensemble du département.

Au plus près des habitants
Désormais la collecte des emballages ménagers et celle des cartons des commerçants est faite au pied des habitations, immeubles et commerces. Le vélo, équipé d'une remorque, collecte les sacs jaunes contenant le tri des emballages et les cartons des particuliers et commerçants déposés dans les rues, puis les dépose dans des contenants spécifiques accessibles à moins d'un kilomètre du centre-ville.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Une solution pour les rues étroites
L'avantage ? Une collecte à mobilité douce, adaptée aux contraintes des centres-villes aux rues étroites et où les parties communes ne permettent pas d'accueillir des bacs de tri.

Pédagogie
Une campagne de sensibilisation en porte à porte a été menée depuis début janvier, en partenariat avec le CPIE du Vaucluse, afin de mobiliser et d'informer habitants et commerçants pour qu'ils systématisent leurs habitudes de geste de tri.

Pour les particuliers
Les particuliers et commerçants peuvent désormais déposer leurs sacs jaunes de tri sur le trottoir le mardi de 17h30 et 18 heures. Pour ceux qui résident sur le circuit de collecte, les sacs jaunes devront être déposés en pied de leur immeuble. Pour ceux habitant une voie adjacente au circuit de collecte, les sacs doivent devront être déposés à l'angle de leur rue. Le circuit de collecte du vélo est disponible sur www.paysdessorgues.fr.

Pour les pros
Pour les professionnels, la collecte des cartons a lieu désormais chaque mercredi et vendredi à partir de 18 heures. Pour rappel, et afin d'optimiser le chargement du vélo, les cartons doivent être vidés, pliés, ficelés et posés devant chaque commerce situé sur le circuit.

Citéo
Citeo est une entreprise nationale privée spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques. Elle naît de la fusion en 2017 d'Eco-emballages et d'Ecofolio. Sa mission est d'organiser, de piloter et de développer le recyclage des emballages et papiers mis sur le marché français dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur. Elle bénéficie d'un agrément de l'Etat de 5 ans. Sa mission est de réduire l'impact environnemental des emballages et papiers en proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57% des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français.

Veolia recrute en Vaucluse

Le groupe Veolia propose une dizaine de postes à pourvoir pour son activité 'Eau' dans le Vaucluse. Ces offres d'emploi concernent notamment les métiers de chauffeur hydrocureur, électromécanicien, agent Réseaux assainissement, ingénieur études et projets techniques, ingénieur responsable d'exploitation…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

« Des métiers essentiels et utiles, ancrés dans le territoire », précise Olivier Campos le nouveau directeur de l'activité Eau du Territoire Provence qui regroupe les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et une partie du Gard.
Dans le territoire Provence, Veolia regroupe 125 collaborateurs et dessert plus de 66 500 habitants.

Pour postuler : cliquez ici

Châteauneuf-du-Pape : les raisins de la colère des viticulteurs contre les carrières du Lampourdier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Depuis une dizaine d'années, les carrières du Lampourdier (Lafarge Granulats et Delorme) grignotent le terroir de l'un des vins les plus réputés de la planète : le Châteauneuf-du-Pape (3 200 hectares de terroir entre safres, galets et sables, 320 exploitants et près de 100 000 hl de vin classés AOC – Appellation d'origine contrôlée).

Ce qui a mis le feu aux poudres ? C'est la demande d'extension de la superficie, de la durée et du volume d'extraction, au-delà de l'exploitation actuelle par la société Delorme pour une durée supplémentaire de 30 ans. « L'enquête d'utilité publique s'est déroulée en pleines vendanges (17 août-16 octobre 2020) quand les vignerons sont débordés. Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable » dénonce Michel Blanc, directeur du Syndicat des producteurs de Châteauneuf-du-Pape.
« En 15 ans, le volume de calcaire extrait du Lampourdier a été multiplié par deux avec une montée en puissance de la pollution, des nuisances sonores induites par les tirs de mine, la circulation ininterrompue de poids-lourds, les vibrations, la poussière et l'impact sur la biodiversité, la faune, la flore et nos vignobles. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Une Paix des braves en 2017
Pourtant, en 2017, le préfet de Vaucluse d'alors, Bernard Gonzalez, se félicitait d'une 'Paix des braves' entre carriers et vignerons : « ils ont enterré la hache de guerre ». Un accord avait été trouvé pour transporter les granulats par péniche sur le Rhône et non accumuler les camions sur la route : deux silos étanches de stockage avaient été aménagés, 1 600 mètres de convoyeurs à bande implantés pour maîtriser les émissions de poussière, une aspersion des pistes et des brumisateurs avaient été installés, les camions devaient être bâchés… Mais au fil du temps, les bonnes habitudes se sont relâchées, trafic fluvial trop onéreux, camions sans bâche dont on renifle les poussières quand on les suit avec les vitres ouvertes de son véhicule…
Christine Freslard, directrice de l'ODG. (Organisation de défense et de gestion) de l'AOC Châteauneuf-du-Pape suppose que la demande de matériaux de construction est en augmentation. « Mais ce n'est pas une raison pour donner libre court à une extension totale dans le temps, la superficie et le volume. »

Avis défavorable de la commune
Plus d'un millier de vignerons, riverains et défenseurs de l'environnement ont déjà signé la pétition mise en ligne sur change.org afin d'interpeller la ministre de la Transition écologique afin qu'elle stoppe l'appétit insatiable des carriers du Lampourdier. Le conseil municipal de Châteauneuf a voté un avis défavorable lors de la séance publique du 4 décembre dernier, alors que celui d'Orange a émis un avis positif.

La balle est dans le camp du préfet
La balle est désormais dans le camp du préfet de Vaucluse qui a jusqu'au 19 avril au plus tard pour publier un arrêté. Espérons que l'environnement et le bon sens l'emporteront, contrairement à ce qui se passe dans les Bouches-du-Rhône, où depuis des décennies, les boues rouges de la mine de bauxite de Gardanne se déversent matin, midi et soir, nuit et jour en pleine mer Méditerranée, dans un site classé, donc théoriquement protégé, du Parc naturel régional des Calanques entre Marseille et Cassis… Tout cela pour préserver l'emploi et les intérêts économiques aux dépens de la biodiversité et de la nature.

Olivier Campos prend la tête de l'activité Eau de Veolia Provence

Auparavant directeur du Territoire Bouches-du-Rhône Val de Durance, Olivier Campos succède à Louis Perot sur le département du Vaucluse. Il prend donc la direction de l'activité Eau du Territoire Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

qui regroupe les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et une partie du Gard.

Chez Veolia depuis plus de 20 ans, Olivier Campos a occupé des postes aussi bien dans le domaine de l'industrie qu'au service des collectivités en tant que directeur d'agence, directeur des opérations ou responsable d'exploitation.

« Dans le Territoire Provence, comme ailleurs, les activités de Veolia sont au cœur de la transformation écologique, explique celui qui réside en Vaucluse depuis 1999 et qui a la volonté de contribuer aux grands projets de transition écologique dans un territoire auquel il est très attaché au territoire. Nous mettons en œuvre des solutions pour préserver les ressources en eau et produire une énergie locale, renouvelable et décarbonée. C'est notamment le cas avec la construction de l'Unité de méthanisation sur la station de traitement des eaux usées des communes d'Avignon, Le Pontet, Villeneuve-lès-Avignon et les Angles, qui permettra de produire dès 2022, 6 000 MWh de biométhane par an, soit l'équivalent de 2000 habitants chauffés. »

Dans le territoire Provence, Veolia regroupe 125 collaborateurs et dessert plus de 66 500 habitants.